



Politique d'annulation et de transfert du Congrès annuel 2026 d'Alliance

Politique d'annulation

Toute demande d'annulation doit être soumise par écrit, par courriel à conference@allianceon.org.

Avant le 1er mai 2026 (17h00 HNE) :

Les annulations donnent droit à un remboursement, moins **25 %** de frais administratifs.

Après le 1er mai 2026 (17h00 HNE) :

Aucun remboursement ne sera effectué. Ceci inclut, sans s'y limiter, les absences non justifiées par des retards de voyage ou des conflits d'horaire personnels.

Politique de substitution et de transfert

Nous vous encourageons à envoyer un collègue si vous ne pouvez pas assister au Congrès.

Transfers anticipés :

L'inscription peut être transférée à une autre personne sans frais supplémentaires sur demande écrite formulée avant le **25 mai 2026 à 17 h (heure de l'Est)**. Veuillez envoyer un courriel à conference@allianceon.org pour faciliter cette démarche.

Modifications sur place :

Toute réimpression de badge ou tout transfert d'inscription demandé sur place ou après le 25 mai est soumis à des frais administratifs **de 100 \$**.